



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Emprunteur : 000208730 - PROMOLOGIS S.A. D' HABITATION LOYER MODERE

N° Contrat initial (3)	N° Avenant	N° Ligne du prêt	Montants réaménagés hors stock d'intérêts (1)	Intérêt compensé ou différé réaménagé (1)	Intérêt compensé ou différé maintenu (1)	Quantité garantie (en %)	Durée différé d'amortissement (nb Mois)	Remboursement (Durée Phase amort 1 / Durée Phase amort 2)	Date prochaine échéance	Périodicité des échéances	Taux d'intérêt actuariel annuel en % Phase 1 / Phase 2 (2)	Nature du taux ou index Phase 1 / Phase 2	Marge fixe sur index Phase amort 1 / Phase 2 (3)	Modalités de révision Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'échéance appliqué Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité calculé Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'amortissement (3)	Taux prog. annuel plancher des échéances Phase 1 / Phase 2 (3)
9927	102512	5041781	52 747,36	0,00	0,00	50,00	0,00	20,00 / 20,000 / -	01/01/2021	A	0,550 / -	Taux fixe / -	--- / -	/ -	0,000 / -	--- / -	---	---
Total			501 242,40	0,00	27 544,89													

Ce tableau comporte 2 Ligne(s) du Prêt Réaménagé(s) dont le montant total garanti s'élève à : 528 787,28€

Montants exprimés en euros

Périodicité : A (annuelle), S (semestrielle), T (trimestrielle)

(1) Montants donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

(2) Concernant les prêts à taux révisibles, les taux indiqués sont susceptibles d'évoluer à la date de valeur du réaménagement dans l'hypothèse d'une variation de leur index de référence entre la date d'établissement du présent document et la date de valeur du réaménagement

(3) - : Si sans objet

SR : le taux d'intérêt est révisé à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DR : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DL : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur au taux de progressivité plancher indiqué dans le tableau

Date d'établissement du présent document : 24/10/2019

Date de valeur du réaménagement : 01/01/2020